

Quartier Florida Parc

Ville de Marignane

945 habitants



11% de la population des quartiers prioritaires du CT Marseille Provence (hors Marseille) résident sur Florida Parc

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Florida Parc	945	11,2%
Centre ville	6 094	72,2%
La Gavotte - Peyret	1 403	16,6%
QP - CT Marseille Provence (hors Marseille)	8 442	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

8 442 habitants résident sur les 3 quartiers de la Politique de la ville du CT Marseille Provence (hors Marseille). Ils représentent 3% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

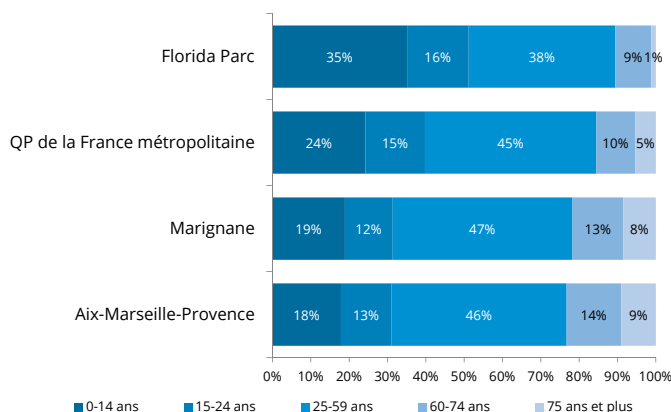
945 habitants résident sur le quartier de Florida Parc soit 11% de la population des QPV du Conseil de Territoire.

3% de la population marignanaise vit dans ce quartier de la politique de la ville.

Plus de la moitié de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge

Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier de Florida Parc possède une population plus jeune que son environnement géographique. Il est d'ailleurs le quartier prioritaire de la région PACA le plus jeune.

Ainsi 51% de sa population a moins de 25 ans (**330 enfants de moins de 15 ans et 150 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **38%** des habitants du quartier (**360 personnes**).

Seulement 10% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 90 personnes de 60-74 ans et 10 de 75 ans et plus**).

8 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est 5 fois plus élevé que l'indice observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 8 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement très important au regard de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Florida Parc	nd	89	11	7,8
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marignane	1,2	4 586	2 910	1,6
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (bascullement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

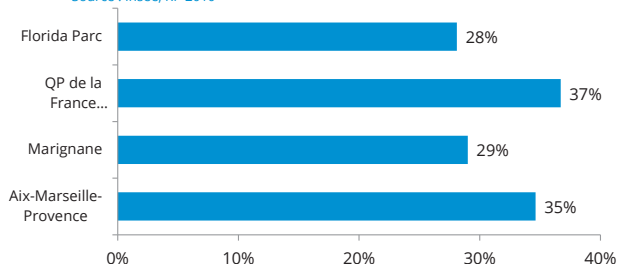
Des ménages plus grands que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Florida Parc	2,5	378
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marignane	2,4	14 157
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

Source : Insee, RP 2010

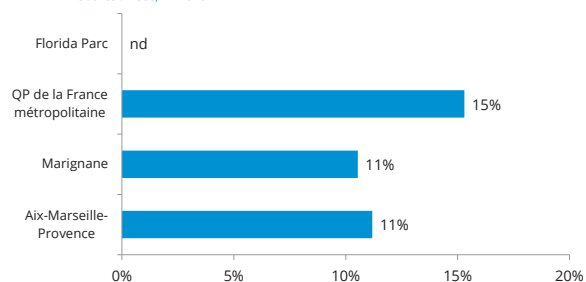
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 380, soit près de 3% du total communal.

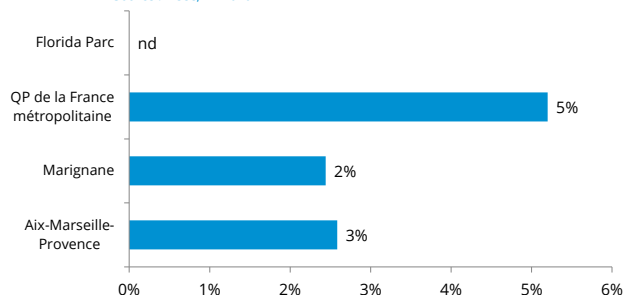
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est légèrement plus élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (2,5 contre respectivement 2,4 et 2,3).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier (28%) que sur l'agglomération (35%) mais très proche de la commune (29%). **On estime ainsi à 105 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 35 sont des femmes et 70 des hommes (35 et 65%).**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **A l'échelle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine, 15% des ménages sont monoparents, soit 773 000.**

Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



2% des ménages de Marignane sont des ménages de 6 personnes ou plus (345 ménages).

La part de ces ménages de grande taille est relativement faible au niveau communal comme à l'échelle de la Métropole marseillaise.

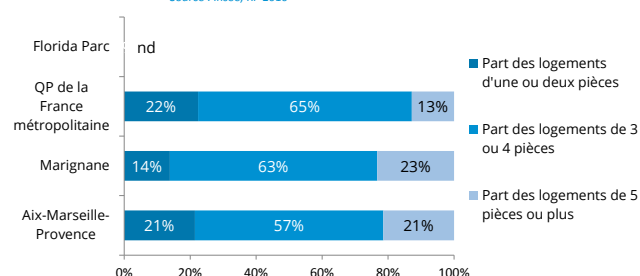
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

14% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le nombre de personnes par ménage sur la commune étant légèrement plus élevé qu'en moyenne sur la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible (**14% des résidences principales contre 21%, soit 150 environ**). En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 63% (8 900 logements), contre 57% à l'échelle de l'agglomération.

Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



Quatre fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Florida Parc	251	27%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marignane	2 187	6%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

27% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 250 personnes.

A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (6% d'étrangers en moyenne communale).

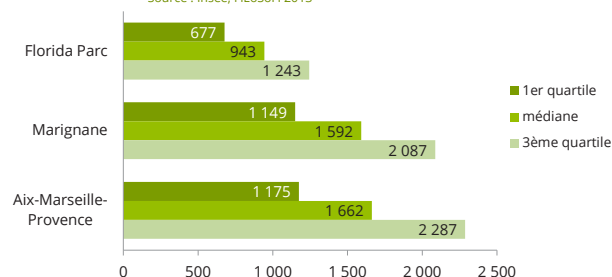
Un niveau de vie médian mensuel inférieur à 945€

Avec un niveau de vie médian d'environ 945€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 650€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 470€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 840€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiLoSoFi 2013



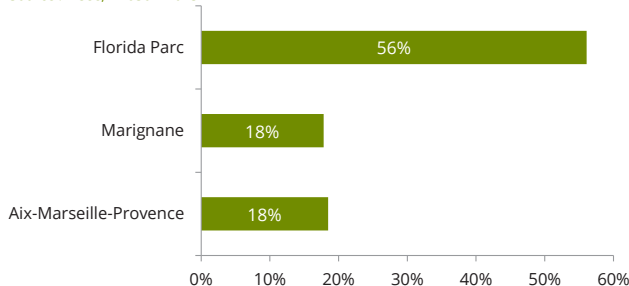
Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

56% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2013



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **56% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 530 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

Un tiers des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Florida Parc	121	32,0%	42	79	11,1%	20,9%
Marignane	1 773	12,5%	561	1 212	4,0%	8,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	12,5%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

32% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 120 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **19 points** à la moyenne communale. 65% de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 80 ménages)**. Ainsi 21% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

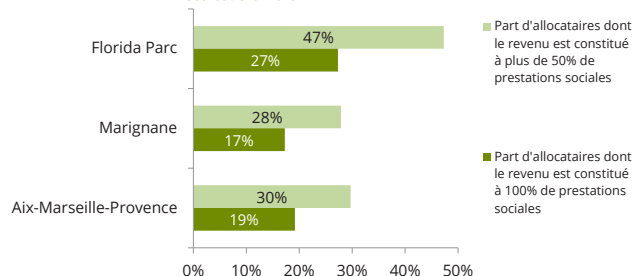
Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

27% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales

Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi près de la moitié des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (47% soit 120 ménages) et 27% ont des revenus dépendant totalement des prestations (70 ménages). C'est respectivement 19 et 10 points de plus qu'en moyenne communale.

30% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Florida Parc	180	72	54	30	58%	25%	33%	30%
Marignane	3 308	1 340	1 172	341	18%	10%	8%	10%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

180 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 30% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 20 points.

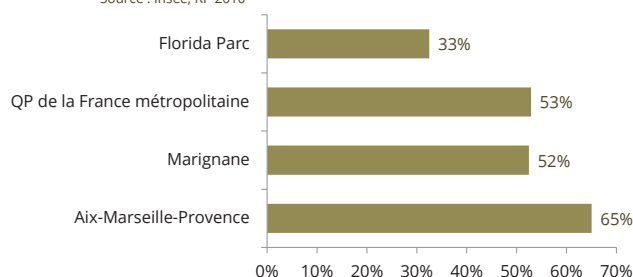
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 58% bénéficient de la CMU-C sur le quartier de Florida Parc.**

Seulement un tiers des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 33%, soit 20 points de moins que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est aussi très inférieur à la moyenne communale (19 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

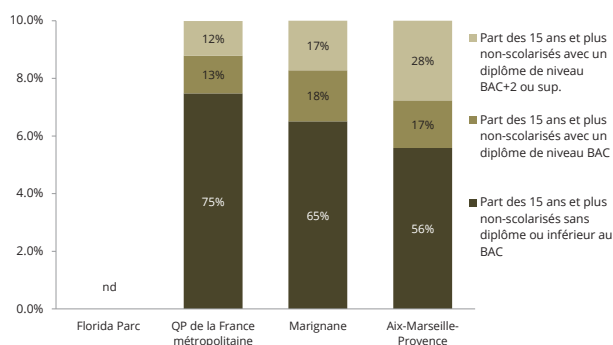


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

65% de la population communale non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, le niveau de formation n'est pas disponible.

A l'échelle de la commune de Marignane, la proportion de personnes ayant terminé leur études sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 65%, soit 9 points de plus qu'à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

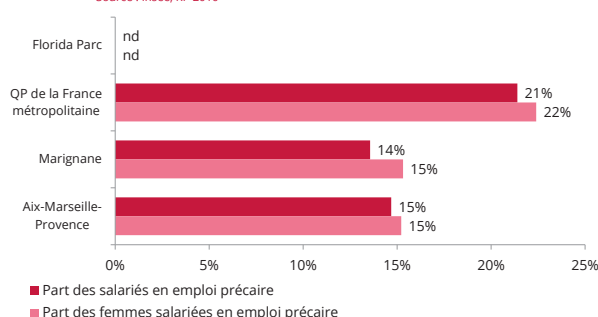
38% des 15-64 ans sont en emploi

Le **taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est inférieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires français (38% contre 47%)**. Il est également nettement inférieur à la moyenne communale qui atteint 61%.

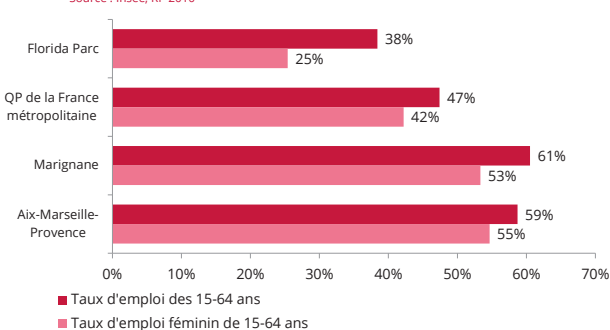
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **25%** (contre 53% sur la commune).

La **précarité dans l'emploi atteint 14%** à Marignane, proportion proche de la moyenne métropolitaine.

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010



Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Plus de 46 000 DEFM dans les quartiers de la Métropole marseillaise à la fin de l'année 2016

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016		Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Florida Parc	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

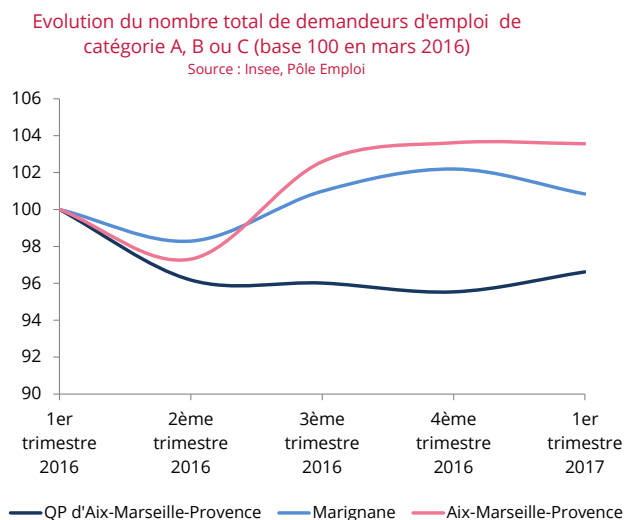
A la fin de l'année 2016, **46 167 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans un quartier prioritaire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur ces quartiers touche 1 demandeur d'emploi sur quatre.

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016



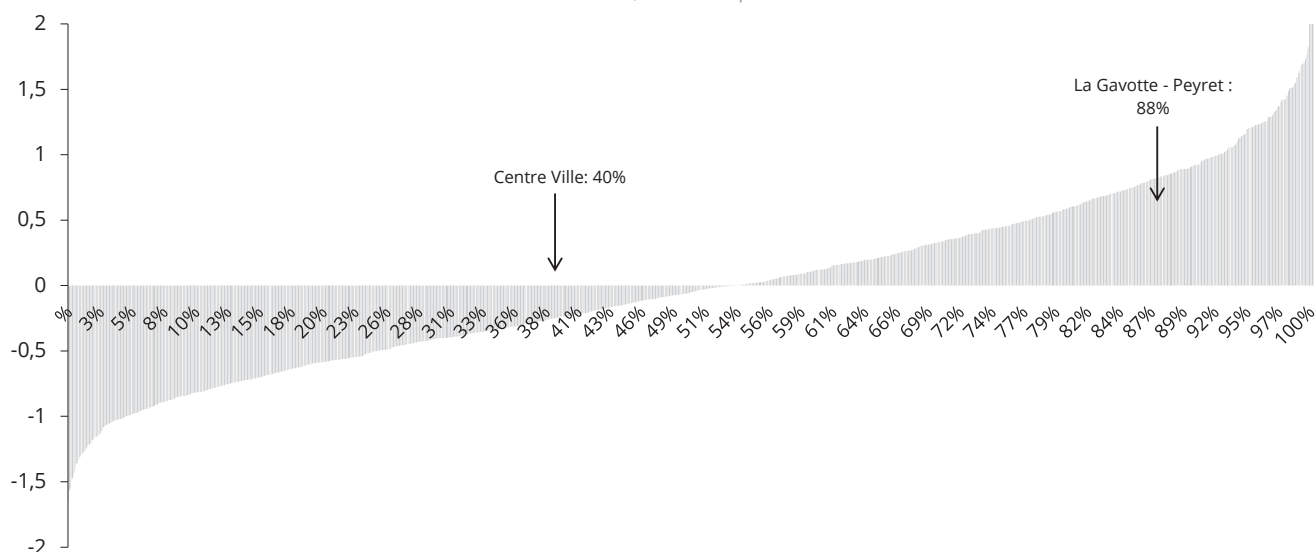
Les demandeurs d'emploi d'Aix-Marseille-Provence ont connu une progression importante en 2016, notamment entre le 2ème et 3ème trimestre.

L'évolution a été différente sur les QPV, puisque les DEFM ont connu une diminution au cours du 1er trimestre et une relative stabilité sur le reste de l'année.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville
par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT Marseille Provence (hors Marseille) de part et d'autre de l'axe : le quartier de la Gavotte-Peyret concentre davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier du Centre Ville présente une situation plus favorable que la moyenne.

Le quartier de Florida Parc compte parmi les quartiers dont les 4 indicateurs ne sont pas tous disponibles pour le calcul de l'indice synthétique de difficulté).

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers politiques de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

